

REGLEMENTS ET INSCRIPTIONS

- Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie (valable pour l'année civile) Ils devront être remis en mairie de Sernhac accompagnés du règlement.
- **Attention** aux dates d'inscriptions
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.
- Les absences seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical (au-delà du 3ème jour de carence)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier d'inscription 2020 à récupérer en mairie ou sur le site internet www.mairie-sernhac.com
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie des bons CAF + numéro d'allocataire CAF
- Photocopie de l'avis d'imposition complet de 2019 sur revenus 2018
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile

TARIFICATION COMMUNES DE

SERNHAC – MEYNES – ST BONNET – CASTILLON DU GARD

REVENUS	1 Enfant inscrit			2 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)			3 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)		
	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée
	Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas	
0 à 29 524 €	5,00 €	8,50 €	11,00 €	4,00 €	7,50 €	09,00 €	3,00 €	6,50 €	07,00 €
29 525 à 45 376 €	5,50 €	9,00 €	11,50 €	4,50 €	8,00 €	09,50 €	3,50 €	7,00 €	07,50 €
45 377 à 100 780 €	6,00 €	9,50 €	12,00 €	5,00 €	8,50 €	10,00 €	4,00 €	7,50 €	08,00 €
100 781 à 202 638 €	6,50 €	10,00 €	12,50 €	5,50 €	9,00 €	10,50 €	4,50 €	8,00 €	08,50 €

TARIFICATION COMMUNES EXTERIEURES

REVENUS	1 Enfant inscrit			2 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)			3 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)		
	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée
	Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas	
0 à 29 524 €	10,00 €	13,50 €	16,00 €	9,00 €	12,50 €	14,00 €	8,00 €	11,50 €	11,00 €
29 525 à 45 376 €	11,00 €	14,50 €	17,00 €	9,50 €	13,00 €	14,50 €	8,50 €	12,00 €	11,50 €
45 377 à 100 780 €	12,00 €	15,50 €	18,00 €	10,00 €	13,50 €	15,00 €	9,00 €	12,50 €	12,00 €
100 781 à 202 638 €	13,00 €	16,50 €	19,00 €	10,50 €	14,00 €	15,50 €	9,50 €	13,00 €	12,50 €

IMPORTANT : Les bons CAF sont à déduire des prix ci-dessus



INSCRIPTIONS DU 1er AU 13 OCTOBRE

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SERNHAC – MEYNES – SAINT BONNET – CASTILLON DU GARD






Ouvert du 19 Octobre au 23 Octobre 2020,
pour les enfants de 4 à 11 ans

LIEU
Groupe scolaire de la commune de Sernhac

HORAIRES
Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h00

Directrice Centre de Loisirs – Marie – Adjoint Cédric
Mairie : 04.30.06.52.30 / Portable: 06.70.57.33.89
acm.sernehac@gmail.com



Programme vacances d'Automne	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Le totem des aventuriers	La balle des rescapés Temps d'accueil du matin jeux de société, coloriage, lecture ...	Les poteaux renversés Parcours en équilibre Temps libre jeux en extérieur ballon, cerceaux, frisbee ...	L'épreuve à 2 roues Terrain lance ta coco	Préparation des vivres Trophée du gagnant
REPAS					
APRES-MIDI	Le relais de la survie	Le totem des aventuriers (suite)	Kung fu Panda	Mon dossard d'équipier L'épreuve à 2 roues	Le Uno de l'île Au rythme de KOH LANTA



J'ai pas
y'ai KOH-
LANTA

Attention: les activités et sorties peuvent changer selon les envies des enfants, les idées des animateurs et de la météo